



MAIRIE DE
Etriché
Square de la Mairie
49500 ETRICHÉ

☎ 02.41.42.60.01

☎ 02.41.42.65.06

✉ mairie.etriche@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ETRICHE DU JEUDI 15 MAI 2014

Emetteur Régine BRICHET Maire M. Christine MEUNIER Secrétaire	Présents : Régine BRICHET, Delphine RIPOCHE, Jacques LEBRUN, Marie GAUTREAU, Laïd AOUI, Emmanuel NOZAY, Céline FOURREAU, Nathalie TURCAS, Claire GAUDRON, David LAGLEYZE, Cédric TECHER, Anne ROMÉ, Frédéric LEBRUN, Henri SAULGRAIN, Monique CHANET, Robert MARION, Véronique PICHEREAU, Sébastien PERROTIN. Excusée : Mado PARENTEAU (Pouvoir à Laïd AOUDJ) Secrétaire de séance : David LAGLEYZE
Date de La Convocation	07/05/14

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION DU 15 MAI 2014 :

- Cession du Bâtiment 9 Rue Charles de Gaulle
- Désignation de représentants du Conseil (Voitur'Ages, OGEC, SPLA, etc.)
- Convention de Reprise des réseaux des lotissements privés
- Travaux d'assainissement Rue Charles de Gaulle
- Fonds de concours terrain ZA du Perray
- Personnel Communal : attribution d'une indemnité d'exercice des missions des Préfectures
- Questions diverses

Validation du CR du précédent Conseil : donné ce jour

Accord pour des points à rajouter à l'ordre du jour

1°) Cession du Bâtiment 9 Rue Charles de Gaulle :

L'ancienne mairie au 9 rue Charles de Gaulle est en vente depuis plusieurs années au prix de 110 000 euros. Un couple s'est porté acquéreur au prix de 85 000 euros puis après négociation est monté à 90 000 euros net vendeur.

Le Conseil Municipal accepte cette vente à 90 000 €

2°) Désignation de représentants du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal doit désigner un représentant auprès des organismes suivants :

1. Voitur'Ages : En lien avec la CCLS, une association s'est créée et gère le Voitur'Ages qui permet aux personnes n'ayant pas de moyen de locomotion ou ne pouvant se déplacer, de faire appel à un bénévole identifié, moyennant un dédommagement des frais occasionnés (0.40€/km). **Représentant : David LAGLEYZE**

2. OGEC d'Etriché (Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques) : Conformément à l'Article L 442-8 du Code de l'Education et dans le cadre du contrat d'association passé avec la commune, un élu doit être le référent du Conseil Municipal auprès de l'OGEC de l'Ecole Privée des Templiers. Ce représentant sera chargé de participer aux réunions pour délibérer à propos du budget des classes sous contrat d'association. **Représentant : Marie GAUTREAU**

3. SPLA (Société Publique Locale d'Aménagement) : La commune d'Etriché a souscrit au capital de la SPLA et de ce fait, un élu doit siéger au Conseil d'Administration. En principe, il s'agit du Maire **Représentant : Régine BRICHET**

3°) Convention de Reprise des Réseaux des Lotissements Privés :

Une convention préalable à la reprise des réseaux pour le lotissement « Le GALEAU » doit être faite et acceptée par le Conseil Municipal. *Accord du Conseil Municipal pour établir la convention et autorisation donnée à Mme Le Maire pour la signer*

4°) Travaux d'assainissement Rue Charles de Gaulle :

La CCLS va entreprendre en 2016 ou 2017 des travaux sur le réseau d'assainissement (création d'un séparatif). En cohérence avec ces travaux, la commune devra s'acquitter des charges liées à la partie pluviale. La commune va en profiter pour refaire des travaux de voirie (accessibilité, enfouissement de réseaux, stationnement, etc). *Accord du Conseil Municipal pour consulter un bureau d'étude si nécessaire.*

5°) Fonds de concours pour la ZA du PERRAY :

La commune avait acquis des terrains à un agriculteur, puis les avaient cédés à l'euro symbolique à la CCLS. Or, au vu de la compétence économique, c'est la CCLS qui aurait dû faire cet achat directement.

Approbation unanime du Conseil Municipal afin de demander le fonds de concours pour remboursement de la somme de 27 127.90 €, qui sera versée après présentation de factures d'investissements divers sur les années 2013/2014.

6°) Personnel communal : attribution d'une indemnité d'exercice de missions des Préfectures :

Approbation unanime de la répartition de l'Indemnité d'Exercice de Missions des Préfectures (IEMP) 2014 attribuée aux agents pour l'année 2014.

7) Appel d'offres :

Le 03 Avril, le Conseil Municipal a désigné 3 délégués titulaires à la Commission d'Appel d'Offres. Il est décidé de compléter cette commission en nommant 3 suppléants : Sébastien PERROTIN, Frédéric LEBRUN et Robert MARION

8) Délégations :

A la suite de la transmission de la délibération sur les délégations données au Maire par le Conseil Municipal, la préfecture demande de compléments sur les limites de tarifs des droits de voirie et autres. Le Conseil Municipal donne, à l'unanimité, l'intégralité de ses pouvoirs au Maire

9) Changement de grade :

Approbation pour le changement de grade d'adjoint technique 1^{ère} classe en adjoint technique principal 2^{ème} classe, un agent employé pour partie à la commune et pour partie à la CCLS

10) Formation des Elus :

Accord du Conseil Municipal pour les formations proposées par le CAUE conformément à la réglementation et aux prévisions budgétaires 2014

11) PLU : Rectification :

Accord unanime du Conseil Municipal pour la rectification des plans du PLU qui n'ont pas pris en compte, lors de la reproduction, les zones Natura 2000 et inondables.

12) Roulière

Décision unanime de revendre à la SPLA les terrains achetés par la commune dans le Clos de la Roulière pour un montant de 163 521.91 €. Les frais d'acte notariés étant à la charge de l'acquéreur

13) Eclairage public :

Approbation du Conseil Municipal pour la mise aux normes de l'éclairage public en 2015 mais par priorité en fonction de la consommation d'électricité.

Infos diverses :

Une journée de travail est proposée sur la thématique des Eco Quartiers le 3 juin, les inscriptions sont jusqu'au 23 Mai – le détail de la journée est à votre disposition. Cette journée comprendra un temps de réunions et témoignages ainsi qu'une visite d'opérations au Lac de Maine